Image not found or type unknown

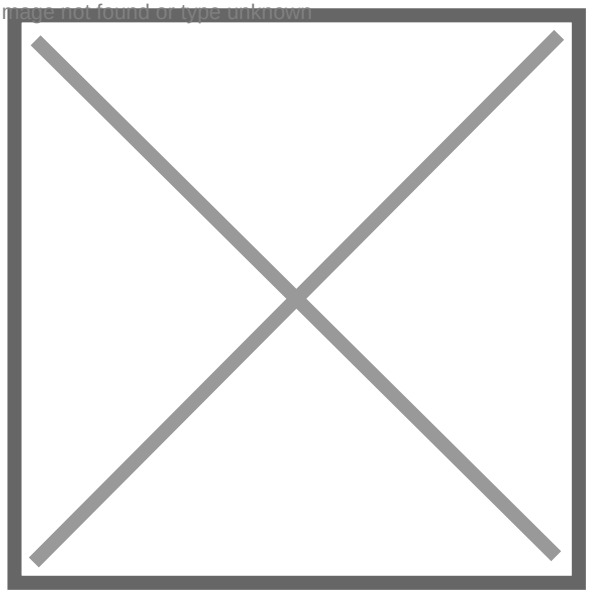

Vente d'une maison après un an de son achat

Par **punto**, le **21/02/2011** à **09:43**

Bonjour,

Il y a un peu plus d'un an nous avons acheté une maison.

Nous avons engagé tous les deux un prêt commun, mon compagnon en tant que emprunteur, et moi en tant que co-emprunteur. (Nous ne sommes ni marié, ni pacsé).

Nous souhaiterions revendre cette maison, suite à notre séparation.

Des travaux ont été engagés. Nous souhaitons donc vendre la maison au delà de son achat.

Comment se passe la vente ?

Où si je pars, dois-je continuer à payer les mensualités ?

Merci

Par **edith1034**, le **21/02/2011** à **09:52**

bonjour,

il faut que les deux signent le compromis de vente

et le notaire fait l'acte authentique

si vous avez eu le temps d'avoir une imposition foncière ou une taxe d'habitation à payer, vous n'aurez pas de plus valu puisqu'il s'agit de votre habitation principale et que vous êtes resté un an de dans démontrant par les impôts locaux

dans le cas contraire, une plus valu est à prévoir

pour tout savoir sur la vente immobilière

http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés